

Le Président

Monsieur le Président Communauté de Communes Gâtine Choisille Pays de Racan 6 rue du Chêne Baudet 37360 SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER

Chambray-lès-Tours, le 23 octobre 2025

Objet

Avis sur révisions 2 et 3 et modification 3 du PLU de NEUILLÉ-PONT-PIERRE

Référence

N/Réf.: BB/IHB 25037

Dossier suivi par

Isabelle HALLOIN-BERTRAND Pôle ALIMENTATION et TERRITOIRES isabelle.halloin@cda37.fr

Copie/mail:

urbanisme@gatine-racan.fr

Siège Social

38 rue Augustin Fresnel BP 50139 37171 CHAMBRAY-LES-TOURS CEDEX Tél.: 02 47 48 37 37

Fax: 02 47 48 17 36 Email: accueil@cda37.fr Monsieur le Président,

Par courrier électronique reçu le 7 août 2025, vous nous avez adressé sous forme de lien de téléchargement les éléments relatifs au projet de révisions n°2 et n°3 ainsi que de la modification n°3 du PLU de NEUILLÉ-PONT-PIERRE.

L'examen des documents transmis nous amène à formuler les remarques suivantes.

Révision allégée n°2

Le projet d'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU de la Borde du Pressoir constitue une modification de la programmation telle que prévue par le PLU. Pour ouvrir à l'urbanisation cette zone 2AU, il conviendrait d'expliciter les raisons de cette modification. Si l'urbanisation est effective sur la zone 1AU de la Borde de Pressoir, elle ne l'est pas sur les 2 zones AU en partie Sud du bourg. Il conviendrait de dresser un point de situation de ces deux zones entourées de parties urbanisées pour justifier de l'ouverture de la zone 2AU de la Borde du Pressoir.

Modification n°3

Concernant les conditions de compatibilité d'un changement de destination en zones A et N, nous pourrions proposer la formulation suivante : « absence d'un bâtiment où s'exerce une activité agricole » ou lieu d' « exploitation agricole ».

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

République Française

Etablissement public loi du 31/01/1924 Siret 183 700 038 00015 APE 9411Z

www.cda37.fr

